



Communiqué de presse

4 décembre 2013

Communiqué de presse 4

Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure dessinent leur futur

Un cours spécial unique permettant aux diplômés universitaires de se former au pastorat – le Synode des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure a décidé lors de la seconde journée de session aujourd’hui de s’engager sur cette voie afin de ne pas manquer d’ecclésiastiques. Il a en outre adopté le budget 2014 et discuté une nouvelle fois des relations entre l’Eglise et l’Etat.

Ces prochaines années se dessine une pénurie de pasteures et de pasteurs. Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure veulent s’assurer qu’elles disposeront d’assez d’ecclésiastiques dans les paroisses dans le futur en mettant sur pied un cours spécial unique pour former des diplômés universitaires au pastorat. Ainsi, le Synode a adopté un crédit d’investissement à hauteur de trois millions de francs, montant qui sera prélevé sur le fonds de secours et dont une grande partie permettra d’accorder des bourses aux candidats.

Un léger déficit est prévu

Le budget 2014 prévoit pour des charges s’élevant à environ 25 millions de francs un déficit se montant à CHF 655'200 francs. Par rapport à l’année précédente, on constate surtout une baisse des recettes, soit des contributions versées par les paroisses. L’amendement présenté qui souhaitait doubler le rabais accordé aux paroisses en le faisant passer à 2% a été balayé par le Synode. Ce dernier a adopté le budget tel que le Conseil synodal l’avait présenté.

Concernant les relations avec les Eglises de migrants et leur soutien, le Synode a accordé un crédit de CHF 30'000.- par année jusqu’en 2018. En ce faisant, il reconnaît la valeur de ces jeunes communautés charismatique et souvent conservatrices au niveau théologique qui font un travail remarquable en faveur de l’intégration de leurs membres au sein de la société.

En répondant à une question concernant la pasteure Ella de Groot, Lucien Boder, membre du Conseil synodal, a rappelé que les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure accordaient de l’espace à divers courants théologiques. Ces débats autour de la pasteure de Muri sont le signe que l’Eglise est vivante et qu’elle ose se laisser mettre en question par de telles discussions.

Pendant la matinée, le Synode avait traité une fois de plus la thématique des relations entre l'Eglise et l'Etat. Un postulat exigeait de la direction de l'Eglise qu'elle s'exprime avec davantage de confiance vis-à-vis de l'Etat. Le président du Conseil synodal, Andreas Zeller, a assuré le Synode une fois de plus que l'Eglise était pour l'Etat un partenaire fiable, toujours prêt à collaborer.

Le Synode a également mandaté le Conseil synodal à lui montrer le chemin que l'Eglise devrait emprunter ces prochaines années.